



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fonctionnement du cabinet du ministre de la défense

Question écrite n° 12141

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre des armées sur le bon fonctionnement du site de Balard. Depuis le mois de septembre 2015, tous les services du ministère de la défense sont regroupés à Balard, dans l'ouest parisien. Des bureaux sont prêts pour le ministre de la défense et l'ensemble de son cabinet. Or, actuellement, beaucoup d'officiers généraux font des allers-retours incessants entre Balard et l'Hôtel de Brienne. Ces déplacements sont préjudiciables au bon fonctionnement du ministère car ils conduisent à d'importantes pertes de temps pour l'ensemble des membres des états-majors des armées. Aussi, il voudrait savoir à quel moment le ministre de la défense et son cabinet comptent occuper, à Balard, les bureaux vides qui leur sont destinés. C'est une question d'efficacité ministérielle et on a de la peine à comprendre pourquoi le ministre et son cabinet ne rejoignent pas Balard, comme cela a toujours été prévu.

Texte de la réponse

Le nouveau site de Balard du ministère des armées (Paris 15ème) a été inauguré par le Président de la République le 5 novembre 2015. Accueillant plus de 9 000 personnes et abritant 3 000 bureaux sur une superficie totale de plus de 16 hectares, l'hexagone Balard regroupe désormais directions centrales et états-majors des armées. Cette opération immobilière d'envergure a permis d'améliorer substantiellement les conditions de travail des personnels, tout en rationalisant les moyens de fonctionnement. Le regroupement des services sur le site de Balard a eu pour effet de libérer tout ou partie d'une douzaine d'emprises parisiennes. Plusieurs d'entre elles ont déjà été cédées comme celles de Penthemont-Bellechasse, de la Pépinière, de Saint-Thomas d'Aquin et de La Tour-Maubourg. La cession de l'essentiel de l'Îlot Saint-Germain (Paris 7ème) constitue également un objectif prioritaire pour le ministère. Une partie de l'emprise a d'ores et déjà été cédée à la Régie immobilière de la ville de Paris. Seule sera conservée dans le patrimoine de l'État la partie de l'Îlot centrée sur le bâtiment des jardins et l'Hôtel de Brienne. Depuis plus de deux cents ans, cet édifice constitue un lieu emblématique de la République où de nombreux hommes d'État et militaires se sont illustrés et où des décisions majeures ont été prises pour préserver la liberté et l'indépendance nationale de la France. Il contribue ainsi au prestige du pays, notamment auprès des homologues étrangers des plus hautes autorités du ministère en visite à Paris. Parallèlement, la ministre et son cabinet occupent également leurs bureaux à Balard et y conduisent régulièrement des réunions de haut niveau évitant ainsi de multiplier les allers-retours pour les personnels travaillant sur Balard.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12141

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2018](#), page 8164

Réponse publiée au JO le : [19 février 2019](#), page 1653